

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation de 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 96-402 du 18 Septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- VU le Décret N° 97-271 du 09 Juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;
- VU l'Arrêté N° 001/MEN/CAB/DC/DAPS du 22 Janvier 1996, portant conditions de création, d'extension et de fonctionnement d'un établissement privé d'enseignement et procédures administratives ;
- VU les Propositions du Conseil Consultatif National en sa session des Mardi 02, Mercredi 03 et Jeudi 04 Juillet 1996 ;
- VU le Compte Rendu de ladite session et le Procès Verbal de la Commission Ad'hoc chargée de la visite des sites des établissements privés d'enseignement supérieur ;
- SUR Proposition du Directeur de l'Analyse, de la Prévision et de la Synthèse et de la Directrice des Enseignements Technique et Professionnel,

**CHAPITRE 1ER : DE LA CREATION DES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

ICLE 1er - Les Etablissements Privés d'Enseignement Secondaire Technique Professionnel suivants sont autorisés à ouvrir leurs portes pour compter l'année scolaire 1996-1997.

I.- DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

II.- DEPARTEMENT DE

N°	CIRC.URBAINES S/PREFECTURES (COMMUNE)	NOM DES ETABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIERES OUVERTES (CYCLE)
01	COTONOU (AVOTROU)	Collège d'Enseignement Technique et Professionnel Universel (CETPU)	GBEGAN Michel	Electrotechnique (1er Cycle)
02	COTONOU (DAGBEDJI)	Institut de Formation en Organisation et Gestion Sociale (INFOGES)	GBAGUIDI A. Georges	Infirmiers et Infirmières Adjoints (1er Cycle)
03	COTONOU (YENAWA)	Complexe Polytechnique Dally Makagnon	DOHOU Frédéric	Science et Technique Administrative et de Gestion (1er & 2ème Cycles)
04	COTONOU (SEGBEYA)	Ecole Secondaire et Supérieure de Technologie Saint Luc	BAH Constantin	Génie Civil Option : Topographie (1er Cycle)
05	COTONOU (HOUENOUSSOU)	Collège d'Enseignement Technique et Général "Le Désir"	HOUNTON M. Türrier	Science et Technique Administrative et de Gestion (1er & 2ème Cycles)
06		Lycée des Princes	FOLAHAN Sosthène & KETOUNOU Marc	-Secrétariat -Gestion (1er & 2ème Cycles)
07	COTONOU (FIFADJI)	Collège Pythagore	CHEKPO André	Gestion et Administration du Commerce (2ème Cycle)
08	COTONOU (PLACOFJI)	Ecole Privée "Le Papyrus"	HOUSSOU Martine Sidonie épouse GUEZODJE	Cuisinier Restaurateur (1er & 2ème Cycles)
09	COTONOU (SAINTE RITA)	Ecole "Loyola"	DOBOSSOU Raphaël	-Infirmier d'Etat -Infirmier Adjoint d'Etat (1er & 2ème Cycle)

N° ORDRE	CIRC. URBAINES S/PREFECTURES (COMMUNE)	NOM DES ETABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIERES OUVERTES (CYCLE)
10	ABOMEY-CALAVI (GODOMEY)	Institut Africain de Commerce de Gestion et d'informatique (IACGI)	TOKPLO François Jacques	Science et Technique Administrative et de Gestion (2ème Cycle)

TOTAL: Dix (10)

II.- DEPARTEMENT DU BORGOU

N° ORDRE	CIRC. URBAINES S/PREFECTURES (COMMUNE)	NOM DES ETABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIERES OUVERTES (CYCLE)
11	PARAKOU (4ème COMMUNE)	Ecole de Comptabilité, de Dactylographie et de Secrétariat	ATEKPO G. Théophile	-Comptabilité -Dactylographie (1er Cycle)

TOTAL: Un (01)

III.- DEPARTEMENT DU ZOU

N° ORDRE	CIRC. URBAINES S/PREFECTURES (COMMUNE)	NOM DES ETABLISSEMENTS	NOM DU FONDATEUR	FILIERES OUVERTES (CYCLE)
12	BOHICON (1ère COMMUNE)	Collège d'Enseignement Technique Universel	SAGBOHAN Bruno	-Comptabilité -Dactylographie (1er Cycle)

TOTAL : Un (01)

DOUZE (12) ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL SONT AUTORISES A OUVRIR PROVISOIREMENT, LEURS PORTES EN PUBLIQUE DU BENIN POUR COMPTER DE L'ANNEE SCOLAIRE 1996-1997.

**CHAPITRE 2 : DE L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

ARTICLE 2 - Des extensions sont autorisées dans les Etablissements Privés d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel suivants pour compter de l'année scolaire 1996-1997.

A/- AU 1ER CYCLE

DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

N° D'ORDRE	CIRC.URBAINES S/PREFECTURES (COMMUNE)	NOM DES ETABLISSEMENTS	ANNEE DE CREATION	CLASSES AUTORISEES
1-2	COTONOU (YENAWA)	Complexe Polytechnique Dally Makagnon	1996-97	1ère et 2ème Année
3-4	COTONOU (HOUENOUSSOU)	Collège d'Enseignement Technique et Général "Le Désir"	1996-97	1ère et 2ème Année
5-6	COTONOU (PLACODJI)	Ecole Privée "Le Papyrus"	1996-97	1ère et 2ème Année

TOTAL: Six (06)

SIX (06) EXTENSIONS DE GROUPES PEDAGOGIQUES SONT AUTORISEES AU 1ER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL POUR COMPTER DE L'ANNEE SCOLAIRE 1996-1997.

B/- AU 2EME CYCLE

DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

N° D'ORDRE	CIRC.URBAINES S/PREFECTURES (COMMUNE)	NOM DES ETABLISSEMENTS	ANNEE DE CREATION	CLASSES AUTORISEES
1-2	COTONOU (YENAWA)	Complexe Polytechnique Dally Makagnon	1996-97	1ère et Terminale
3-4	COTONOU (HOUENOUSSOU)	Collège d'Enseignement Technique et Général "Le Désir"	1996-97	1ère et Terminale
5-6	COTONOU (PLACODJI)	Ecole Privée "Le Papyrus"	1996-97	1ère et Terminale

TOTAL: Six (06)

SIX (06) EXTENSIONS DE GROUPES PEDAGOGIQUES SONT AUTORISEES AU 2EME
CLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL POUR COMPTER
L'ANNEE SCOLAIRE 1996-1997.

CHAPITRE 3 : DISPOSITIONS PRATIQUES

TITRE 3.- Les examens nationaux n'auront lieu que dans les filières
sposant de programmes officiels.

TITRE 4.- Le Directeur de l'Analyse, de la Prévision et de la Synthèse,
Directrice des Enseignements Technique et Professionnel et les Directeurs
partementaux de l'Education sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
application du présent Arrêté qui sera enregistré et publié au Journal
ficiel de la République du Bénin.-

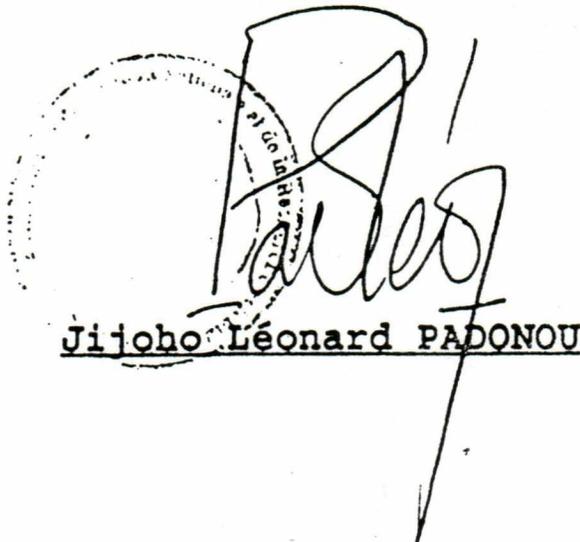
COTONOU, le 02 SEPTEMBRE 1997

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LIATIONS

ginal	01
.....	04
.....	02
.....	02
.....	02
.....	02
C A G R I.....	01
N R S	10
ES MINISTERES....	16
PS	10
TP	06
RES STRUCT./MENRS	21
E	12
SC. SCOLAIRES	14
SPECTURES	06
SC. URB/S.PREF	10
DEP	01
TECH. PRIVES.....	12
.....	01
CH. NAT.	01.-



Jijoho Léonard PADONOU